

UNIVERSITÉ  
SORBONNE  
PARIS NORD

CHARTRE DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD  
POUR UNE SCIENCE OUVERTE



**Depuis 2013, l'université Sorbonne Paris Nord est résolument engagée dans la Science Ouverte.**

2013 : ouverture de l'archive institutionnelle HAL-Sorbonne Paris Nord

2022 : adhésion à la Déclaration de San Francisco (DORA).

La déclaration promeut l'amélioration de l'évaluation qualitative des résultats de la recherche, et remet en cause l'utilisation d'indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des revues.

2023 : soutien à Peer Community In (PCI).

PCI est une organisation à but non lucratif de chercheurs proposant l'évaluation par les pairs, la recommandation et la publication d'articles scientifiques en libre accès (dans une archive ouverte ou dans une des revues de la communauté).

**À l'instar des établissements de l'Enseignement Supérieur de la Recherche, l'université Sorbonne Paris Nord formalise son engagement en publiant sa charte pour une science ouverte, qui énonce les principes qu'elle entend promouvoir afin de favoriser l'accès libre aux données et résultats de la recherche.**

**1. L'université Sorbonne Paris Nord préconise le dépôt systématique des publications en texte intégral ou des références bibliographiques (notices) dans l'archive ouverte HAL Sorbonne Paris Nord.**

Le réservoir institutionnel ouvert HAL garantit l'archivage pérenne et la visibilité internationale des publications de l'université. Le dépôt systématique permet la rédaction facilitée des CV des chercheurs, mais aussi la prise en compte des publications déposées en texte intégral lors de l'évaluation des unités de recherche.

**2. L'université Sorbonne Paris Nord recommande la généralisation des plans de gestion de données (PGD) pour les données de la recherche, et accompagne leur rédaction.**

Les plans de gestion de données, élaborés selon les principes FAIR\*, sont nécessaires dans le cadre d'appels à projet et demandes de financement. L'espace de stockage Sorbonne Paris Nord/Recherche Data Gouv est le réservoir de référence de l'université. Dans le cadre de l'Atelier de la Donnée de la Seine-Saint-Denis (ADSSD, qui regroupe Paris 8, Sorbonne Paris Nord, la MSH Paris Nord et l'ISAE-Supméca), un guichet unique d'aide et d'accompagnement des chercheurs pour les données de la recherche a été lancé. L'adresse du guichet unique : [guichet-adssd@groupes.renater.fr](mailto:guichet-adssd@groupes.renater.fr)

**3. L'université Sorbonne Paris Nord favorise une gestion raisonnée des dépenses d'APC (frais de publication).**

L'université Sorbonne Paris Nord mandate le Service Commun des Bibliothèques et de la Documentation pour suivre les dépenses d'APC\* payées sur le budget de l'établissement, afin d'alimenter l'enquête annuelle menée par le consortium national Couperin. L'évaluation vise à mesurer l'ampleur pour l'établissement d'une dépense invisible car elle n'est pas centralisée (l'auteur paye à l'acte au moment de publier). C'est un levier pour faire évoluer les pratiques vers des modèles de publication vertueux.

**4. L'université Sorbonne Paris Nord recommande ORCID comme identifiant numérique du chercheur.**

ORCID est un identifiant gratuit, unique et persistant qui permet à un chercheur d'associer à son compte ses recherches et publications. La création d'un identifiant ORCID génère une page web (ORCID Record) où le chercheur peut compléter son profil en indiquant ses affiliations, publications, financements, sites web, etc. HAL et ORCID peuvent s'interconnecter pour s'alimenter mutuellement.

**5. L'université Sorbonne Paris Nord accompagne le développement de l'initiative Software Heritage (logiciels en open source).**

Support indispensable au mouvement de la Science Ouverte, le logiciel libre fait partie intégrante de la culture scientifique de l'université Sorbonne Paris Nord. L'initiative Software Heritage vise un recensement et un archivage de l'ensemble du patrimoine logiciel publiquement disponibles.

**Le Service d'appui à la recherche du Service Commun des Bibliothèques et de la Documentation de Sorbonne Paris Nord accompagne les enseignants-chercheurs et chercheurs :**

- en les aidant au dépôt de leurs publications dans HAL
- en les aidant à créer leur compte ORCID
- en assistant les unités de recherche dans la création et la gestion de collections HAL
- en animant le guichet unique de l'Atelier de la Donnée de la Seine-Saint-Denis (ADSSD) pour les données de la recherche
- en suivant les dépenses d'APC des unités de recherche
- en formant les doctorants sur les enjeux de la Science Ouverte (HAL, Identifiant numérique du chercheur, données de la recherche, écosystème de la publication scientifique)
- en organisant des séminaires Science Ouverte qui concourent à la formation continue des personnels scientifiques et des enseignants-chercheurs.

À Villetaneuse, le 25 avril 2024

M. Christophe FOUQUERÉ  
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD



M<sup>me</sup> Pascale MOLINIER  
VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION RECHERCHE



# GLOSSAIRE

**Accords transformants** : accords passés entre certains éditeurs et les institutions de recherche (en France via le consortium national Couperin). Ces accords contiennent une clause de publication en libre accès avec frais de publication (APC\*) en plus du mode de publication sous abonnement. Généralement il s'agit d'un nombre de publications en libre accès pré-payées par les établissements ou d'une réduction du montant des APC lorsque le corresponding author est affilié à l'université signataire.

**Article Processing Charges (APC)** : frais de publication (voie dorée\*). L'accès aux documents est gratuit pour le lecteur, mais en contrepartie le coût de la publication est pris en charge par l'auteur ou son institution.

**CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe)** : Unité du CNRS en charge de HAL\*. L'unité est au service de la communauté des chercheurs et de leur environnement institutionnel (organismes de recherche, universités). Sa mission principale est de fournir, dans l'esprit du libre accès, des outils pour l'archivage, la diffusion et la valorisation des publications et des données scientifiques.

**Data paper** : produit de publication de données, pouvant apparaître dans un data journal ou dans une revue académique classique. A la différence d'un article scientifique classique qui exploite, analyse et interprète les données scientifiques, un data paper décrit finement un/des jeu(x) de données de façon à en faciliter la compréhension et à rendre les données accessibles, interprétables et réutilisables.

**DMP OPIDoR** : outil pour faciliter la rédaction de plans de gestion de données. L'Inist propose DMP OPIDoR un nouveau service à destination de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cet outil intuitif et collaboratif permet au chercheur et à ses partenaires de rédiger un plan de gestion de données, en proposant différents modèles préconisés par les institutions et les financeurs (Commission européenne...), ainsi que des guides et des exemples personnalisés.

Outil DMP OPIDoR : <https://dmp.opidor.fr>

Présentation de DMP OPIDoR : <https://seminaire.inra.fr/data/Captations-video> Contact : [info-opidor@inist.fr](mailto:info-opidor@inist.fr)

**DOI (Digital Object Identifier)** : identifiant pérenne qui permet l'identification unique d'un objet physique ou numérique et sa citation. Il fournit un lien stable à des ressources en ligne, comme les données de la recherche.

**Données de la recherche (également Données scientifiques ou Research data)** : ensemble des informations collectées, observées ou créées sous une forme numérique dans le cadre d'un projet de recherche.

**Éditeur prédateur** : éditeur de revue scientifique publiant des articles avec peu ou pas de contrôle qualitatif ou de relecture par les pairs (peer review), profitant du paiement d'APC pour générer des bénéfices.

**Entrepôt de données / Data repository / digital repository** : un entrepôt de données de la recherche est une plateforme destinée à accueillir, conserver, rendre visibles et accessibles des données de recherche. Son rôle est de permettre le dépôt ou la collecte de données, leur description, leur accès et leur partage en vue de leur réutilisation. Chaque entrepôt dispose généralement d'une politique de dépôt, de description et de diffusion des données. Il peut être disciplinaire ou thématique, institutionnel ou centralisé.

**Loi pour une République Numérique** : la loi pour une République Numérique, promulguée en 2016, permet grâce à l'article 30 à un auteur de mettre en ligne ses publications dans une archive ouverte, même s'il a signé un contrat avec un éditeur commercial. Dans ce cas, il ne peut s'agir que de la version "auteur" : la diffusion de la version "éditeur" (avec logo de l'éditeur, pagination éditeur, etc.) doit faire l'objet d'une autorisation de sa part.

Le dépôt est possible à l'expiration d'un délai, qui est au maximum :

- de 6 mois pour une publication dans les domaines des sciences et techniques et de la médecine ;
- de 12 mois dans les domaines des sciences humaines et sociales.

**HAL (Hyper Article en Ligne)** : l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL est destinée au dépôt et à la diffusion de la production scientifique émanant des établissements d'enseignement et de recherche : articles publiés ou non, thèses, posters, etc. HAL-Sorbonne Paris Nord est la plateforme de dépôt et de consultation des publications de l'université Sorbonne Paris Nord.

**Licence Creative Commons (Creative Commons licence)** : contrats-type, proposés par l'organisation Creative Commons, dans lesquels les chercheurs déterminent les droits attachés à l'article ou aux données de recherche qu'ils ont produits dans le cadre de leurs recherches. Six contrats sont possibles en combinant quatre éléments de base qui sont : la paternité, la modification, l'utilisation commerciale et la réutilisation dans les mêmes conditions du contrat d'origine.

**Métadonnée** : une donnée servant à définir ou décrire une autre donnée quel que soit son support (papier ou électronique). Les métadonnées d'une publication sont : titre, sous-titre, auteurs et contributeurs, résumé, mots-clés, financement, collection, éditeur commercial, etc.

**ORCID (Open Researcher and Contributor Identifier)** : ORCID est un identifiant gratuit, unique et pérenne qui permet à chaque chercheur d'associer à son compte ses recherches et ses publications.

**Plan S** : plan de la Commission Européenne et de cOAlition S donnant pour objectif le libreaccès immédiat des publications scientifiques financées par des fonds publics des pays membres.

**Plan de gestion de données (PGD) / Data Management Plan (DMP)** : le plan de gestion de données est un outil destiné à aider les chercheurs et les chefs de projet à gérer les données produites ou collectées tout au long du cycle de vie des données du projet. Le plan de gestion aborde principalement les éléments suivants :

- les questions d'ordre éthique, de propriété intellectuelle et de restrictions (les éventuelles périodes d'embargo),
- les prévisions pour le partage et l'ouverture des données,
- la stratégie de la préservation à long-terme (archivage).

**Prépublication / pré-publication / pre-print / preprint / travaux en voie de publication** : versions d'un texte produit par un auteur avant acceptation par un comité de rédaction d'une revue et avant révision par un comité de lecture (évaluation par les pairs) si la revue en bénéficie.

**Principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable principles)** : la notion de FAIR data recouvre les manières de construire, stocker, présenter ou publier des données de manière à permettre que la donnée soit facile à trouver, accessible, interopérable et réutilisable.

**Revue hybrides** : revues dans lesquelles on trouve à la fois des articles sous abonnement (modèle lecteur payeur) et en libre accès moyennant le paiement de frais de publication (APC, modèle auteur payeur). Ce modèle permet aux éditeurs d'être rémunérés deux fois par les institutions, qui paient pour lire (abonnement) et pour publier (APC).

**Version finale de l'éditeur / version éditée / PDF de l'éditeur** : version définitive de la publication mise en page selon la charte graphique de la revue (et comportant notamment la numérotation des pages). Il s'agit de la version telle qu'elle est publiée.

**Voie diamant** : méthode de diffusion des publications permettant aux scientifiques de publier en accès ouvert et sans frais dans des revues ou plateformes financées en amont par un bailleur, une université, une organisation à but non lucratif, etc. La voie diamant est gratuite à la fois pour les lecteurs et les auteurs.

**Voie dorée** : la voie dorée consiste à publier un article dans une revue en libre accès ou dans une revue académique disponible sur abonnement, qui offre la possibilité de rendre l'article disponible en libre accès après paiement d'APC.

**Voie verte** : la voie verte du libre accès consiste à rendre disponible, sur le site web de l'auteur, dans une archive ouverte ou dans un dépôt institutionnel, un article qui a été publié dans une revue scientifique disponible sur abonnement.



UNIVERSITÉ  
SORBONNE PARIS NORD

